

Direction : Enfance Jeunesse et Sports

Enseignement

REF : ENSEIGNT2008014

Signataire : CP/SS/CM

OBJET :Subventions aux établissements secondaires. Année scolaire 2008/2009.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de l'exercice en cours,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Alloue une subvention au profit des établissements suivants :

COLLEGE ROSA LUXEMBURG

- 650 € pour divers projets.
- 500 € pour le projet "Ciné club".
- 1 000 € pour le projet "Des maux pour le dire".

SEGPA ROSA LUXEMBURG

- 1 000 € pour le projet "Vers les sommets de la réussite".

LYCEE JEAN-PIERRE TIMBAUD

- 600 € pour le projet "Les 24h du solex".

La dépense en résultant sera imputée au budget de l'exercice en cours au :
65738.22 (65738.22.303) pour 3 750 euros.

Le Maire